

France Pare-Brise dévoile la première analyse du cycle de vie de ses services pour mesurer et réduire son impact environnemental : -22 % d'impact carbone par rapport à un remplacement standard

En 2023, les catastrophes climatiques ont coûté **6,5 milliards d'euros** aux assureurs en France et **280 milliards de dollars** à l'échelle mondiale. Parallèlement, le transport routier concentre plus de 70 % des émissions de CO₂ du secteur. Dans ce contexte, **France Pare-Brise**, réseau hyperspécialiste de la réparation et du recalibrage, avec l'appui du groupe Saint-Gobain franchit une étape décisive : il devient le **premier acteur à publier l'empreinte carbone réelle de ses interventions vitrage** grâce à une **analyse de cycle de vie (ACV)** complète et vérifiée selon la norme **ISO 14044**.



Une méthodologie portée par France Pare-Brise, avec l'appui du groupe Saint-Gobain et validée par la filière

Avec l'appui d'Ekodev et en association avec d'autres acteurs, un cadre méthodologique commun a été défini. **France Pare-Brise choisit d'appliquer cette méthodologie et de partager ses résultats, pour engager la filière dans une dynamique de transparence.**

Cette démarche repose sur :

- des **données primaires collectées dans le réseau France Pare-Brise**,
- une **vérification par un organisme indépendant**,
- un **périmètre complet** couvrant fabrication, opérationnel (déplacements, énergie, consommables) et recyclage.

L'objectif est double : améliorer la compréhension des impacts environnementaux et donner à chaque acteur de la filière – assureurs, gestionnaires de flotte, clients – des données fiables, comparables et vérifiées pour orienter leurs choix.

« Chaque geste compte, chaque choix pèse. Ce que nous avons initié chez France Pare-Brise est plus qu'une méthodologie : c'est une dynamique partagée pour transformer durablement les pratiques de tout le secteur »

Grégoire Papillard, Directeur général de France Pare-Brise.



Réparer plutôt que remplacer : un levier essentiel

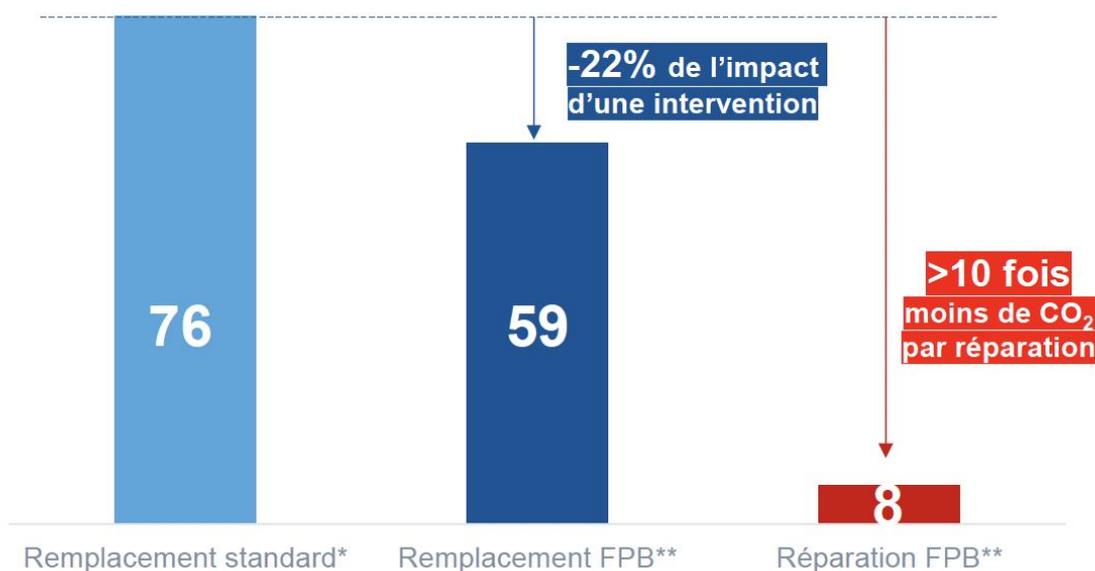
Les résultats de l'ACV montrent que :

- **Les produits (pare-brise et consommables) représentent 70 à 85 % de l'impact carbone total d'un remplacement.**

- Le choix de vitrages à plus faible empreinte carbone permet de réduire l'impact de l'intervention de **jusqu'à 20 %**.
- **Une réparation émet 10 fois moins de CO₂** qu'un remplacement standard.

Les résultats démontrent qu'un remplacement en France, avec un pare-brise en provenance d'Asie (env. 30% des pare-brise posés en France dans l'après-vente) représente 80 kg de CO₂ (l'équivalent de 700km avec une voiture thermique), contre 59 kg dans notre réseau France Pare-Brise (en repartant de notre mix approvisionnement actuel principalement européen). Soit -22% qu'un remplacement standard importé.

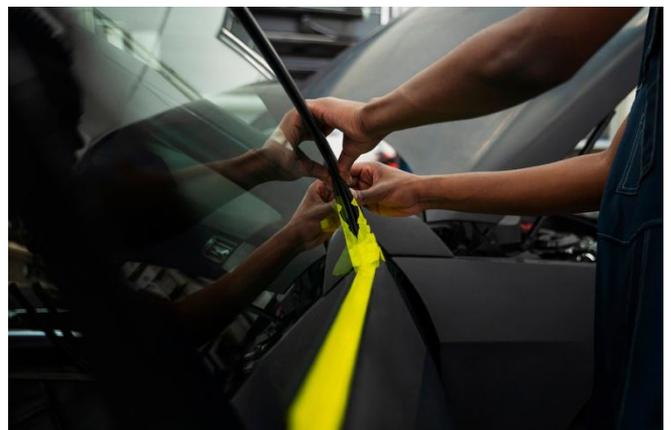
Impact carbone d'une intervention (kg CO₂ eq.)



Agir sur toute la chaîne de valeur

Au-delà de la réparation, France Pare-Brise déploie plusieurs leviers pour réduire son impact :

- **Achats responsables** : sélection de produits à empreinte réduite, fabriqués majoritairement en Europe par Saint-Gobain.
- **Mobilité douce et proximité** : maillage territorial de 670 centres, véhicules de prêt électrifiés à horizon 2030.
- **Formation et engagement réseau** : déploiement du programme « **Parcours du Poseur Responsable** » pour mobiliser les collaborateurs autour de petits pas concrets (sécurité, inclusion, mobilité verte, déchets, énergie).
- **Recyclage en boucle fermée** : via le dispositif **Sekurit Circular**, déjà déployé dans plusieurs centres, qui permet de transformer les pare-brise collectés en laine de verre recyclable à l'infini.



Une transparence au service de la filière

Cette première initiative constitue un socle pour toute la filière vitrage. À court terme, elle permettra d'intégrer l'empreinte carbone dans les factures adressées aux clients et partenaires. À long terme, elle ouvre la voie à une **chaîne de valeur circulaire et plus transparente**, contribuant aux objectifs européens de neutralité carbone à l'horizon 2050.

À propos de France Pare-Brise :

Créé en 1993, filiale du groupe Saint-Gobain depuis 2016, le réseau France Pare-Brise compte plus de 670 points de vente et centres implantés dans toute la France, gérés par 200 chefs d'entreprise indépendants et plus de 1 200 collaborateurs engagés au service de leurs clients.

 Plus d'informations : www.franceparebrise.fr